



LE DÉPARTEMENT

Commission permanente

Extrait du registre des délibérations

Séance du 29 janvier 2024

N° : G12

OBJET : MODIFICATION DE LA GRILLE D'EVALUATION D'UN SENTIER POUR SON INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET RANDONNEE DU VAR (PDIPR 83) - MODIFICATION DE LA DELIBERATION A30 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 24 MAI 2022

La séance du 29 janvier 2024 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, Mme Nathalie BICAIS, M. Laurent BONNET, Mme Caroline DEPALLENS, Mme Manon FORTIAS, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, M. Dominique LAIN, M. Marc LAURIOL, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Manon FORTIAS, M. Bruno AYCARD à Mme Véronique BACCINO, Mme Josée MASSI à Mme Valérie MONDONE, Mme Françoise DUMONT à Mme Véronique BERNARDINI, M. Grégory LOEW à Mme Christine NICCOLETTI, M. Guillaume DECARD à Mme Martine ARENAS.

Déports/Sorties :

Absents/Excusés : M. Stéphane ARNAUD, M. Michel BONNUS, M. Didier BREMOND, M. Christophe CHIOCCA, M. Jean-Martin GUISIANO, Mme Chantal LASSOUTANIE, Mme Sonia LAUVARD, Mme Nathalie PEREZ LEROUX.

La Commission permanente du Conseil départemental est appelée à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code du sport,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L 361-1,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 113-6 et L113-7,

Vu la délibération du Conseil général n° A18 du 19 janvier 2009 concernant la création de Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI),

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n° G131 du 20 juillet 2015 concernant l'adoption du nouveau plan départemental des espaces, sites et itinéraires du Var (PDESI 83),

Vu la délibération du Conseil départemental n° A30 du 24 mai 2022 concernant le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR 83) - Evolution de la politique départementale en matière de randonnée,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A5 du 26 octobre 2022 donnant délégation à la commission permanente,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A10 du 3 avril 2023 sur la politique "Naturellement Var" adoptée par le Département concernant l'intégration du développement durable dans les politiques départementales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A16 du 13 juin 2023 - Politique départementale en matière de sports de pleine nature – Orientations pour un développement maîtrisé des sports de pleine nature sur la période 2023-2028,

Vu la tenue d'une CDESI le 10 octobre 2023 à Toulon où le projet d'actualisation de la grille d'inscription a été communiqué et soumis pour avis,

Vu le rapport du Président,

Considérant que le Département souhaite optimiser sa politique en faveur de la randonnée en y associant l'ensemble des acteurs départementaux de la discipline,

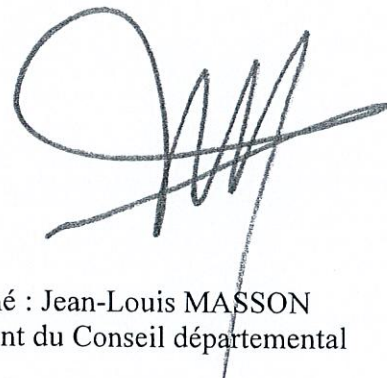
Considérant le besoin d'actualiser la grille critère d'inscription des itinéraires au PDIPR 83,

Considérant la volonté de valoriser de nouveaux axes d'analyses et de rendre plus accessible les projets d'inscription de sentiers au PDIPR 83,
Considérant l'avis de la commission environnement, espaces naturels sensibles (ENS) et maisons de la nature du 11 janvier 2024
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de modifier la délibération du Conseil départemental n°A30 du 24 mai 2022 sur la partie relative à la grille d'évaluation d'un sentier pour son inscription au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR 83), conformément à l'annexe ci-jointe.

Adopté à l'unanimité.



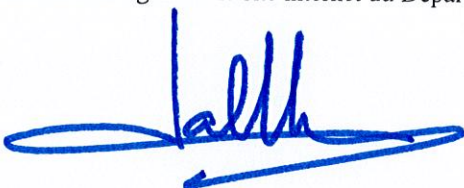
Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 1 février 2024
Référence technique : 083-228300018-20240129-lmc178381-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 02/02/2024

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 02/02/2024





**GRILLE D'ÉVALUATION
POUR INSCRIPTION D'UN SENTIER AU PDIPR 83**

Identification de l'itinéraire:

- **Nom de la randonnée:**
- **Porteur de projet:**
- **Cotation fédérale proposée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre:**

Configuration	Itinéraire linéaire	+1
	Itinéraire en boucle	+2
Suivi et gestion du sentier	Pas de personnel affecté à ces missions	0
	Personnel affecté à ces missions	+2
Tracé	Tronçon(s) d'itinéraire déjà inscrit au PDIPR 83	+1
Pourcentage goudronné de l'itinéraire (hors traversée de village)	11 à 25%	0
	5 à 10%	+2
	<5%	+3
Caractère du chemin	Alternance entre sentier-chemin-piste	+1
Zone de départ	Aire de stationnement	+2
	Toilettes, point d'eau	+1
	Signalétique	+2
Services de proximité	Hébergement sur place ou à proximité	+1
	Restauration sur place ou à proximité	+1
Activités touristiques	Musée, écomusée, maison de site...	+2

PDIPR 83 - Grille d'évaluation des sentiers pour inscription - version 2024

Balisage Qualité	Inexistant	0
	Existant (à rafraîchir ou positionnement à reprendre)	+1
	Entretenu et efficace dans les deux sens	+3
Multi-activité	Usage pédestre uniquement	0
	Usage pédestre + VTT ou équestre	+1
	Usage pédestre, équestre et VTT	+2
Proximité d'un ENS	Itinéraire éloigné et/ou aucunement connecté à un ENS	0
	Itinéraire proche et connecté à un ENS via un sentier inscrit au PDIPR	+1
	Itinéraire empruntant pour partie un ENS	+2
Intérêt paysager et qualité du milieu nature	Absence de point de vue et/ou paysage peu diversifié et milieu naturel "ordinaire"	0
	Présence d'un ou plusieurs points de vue et/ou paysage plutôt diversifié et Milieu naturel remarquable	+2
Intérêt historique et patrimonial	Aucun intérêt	0
	Présence d'un patrimoine vernaculaire et/ou d'un monument entretenu et valorisé sur l'itinéraire	+2
Sentier thématique	Absence de thématique	0
	Existence d'une thématique communiquée mais non matérialisée sur le terrain	+1
	Thématique communiquée matérialisée sur le terrain	+2
Communication	Aucune	0
	Topo-guide, Internet, Affichage OTSI ou Mairie	+2
Appréciation Générale CDRP/CD83	★	0
	★★	+1
	★★★	+2
Total obtenu sur 35 :		